

Multimodal, multifocal ? les "hors-phase" de la prosodie

Anne Catherine Simon, FNRS–Université de Louvain
& Antoine Auchlin, Université de Genève

Summary

The isomorphic hypothesis pretends that the prosodic structure follows the syntactic or discursive structure. We argue here that this hypothesis has to be softened by taking into consideration the eventual cases of leeway noticed between the different levels of discourse organization. Our main findings are the following : in some cases, this gap enriches the interpretation ; in other cases, it induces the hearer to treat separately the verbal content from the prosodic gesture, and so to refocus the attention.

1. Introduction

La gestuelle vocale est en relation d'information et de contrainte mutuelles avec différents niveaux, différentes sphères de l'organisation verbale et interactionnelle, ce qui apparaît clairement si l'on adopte une perspective "diffractante" ou modulaire sur le discours (Roulet 1999, Grobet 1997).

Généralement, dans l'étude de tels faits, on recherche les corrélations positives les plus fortes entre données des sphères mises en relation. Cela demande de faire deux hypothèses : (i) que les données d'une sphère sont isomorphes et surtout isochrones à celles d'une autre sphère (p. ex. la structuration prosodique mime, jusqu'à un certain point, la structure syntaxique ; ailleurs, elle peut mimer la structure du discours, etc.) ; (ii) que les sphères concernées coopèrent autour d'un unique foyer ou point focal de l'activité. À partir de données authentiques, nous montrons que ces deux hypothèses sont sujettes à caution, et suggérons pour chacune d'elles une alternative (relativement) plus satisfaisante.

2. "Déphasages" entre sphères d'organisation du discours

Nous appellerons "doxa isomorphiste stricte" la position (qualifiée d'"hétérodoxe" par l'auteur lui-même) illustrée par F. Lonchamp (1998), pour qui "(...) les facteurs sémantiques, discursifs et pragmatiques ne pèsent (...) que sur le choix de la structure syntaxique, mais n'interviennent pas dans le mécanisme d'assignation des contours mélodiques". Lonchamp partage avec la majorité des chercheurs auxquels il s'oppose¹, l'idée que les domaines concernés sont en relation d'exclusion mutuelle (*LA* syntaxe et *L'*intonation), et que dans ces couples les phénomènes sont "alignés" les uns avec les autres, notamment temporellement, en référence à un foyer unique d'activité (dont l'épicentre est généralement situé dans la chaîne verbale).

En alternative à une hypothèse strictement isomorphique, nous proposons une vision "gricéenne" du jeu coopératif entre les dimensions d'organisation du discours, soit par respect des contraintes, soit par leur "violation ostensive" visant une rentabilité supérieure. Dans le flux de la parole, ces phénomènes se présentent comme des "effets de phase" : il y a corrélation positive de phase lorsque les contraintes d'une sphère miment celles de l'autre sphère (congruence prosodie – syntaxe, p. ex.) ; corrélation négative de phase lorsque les contraintes s'"enjambent" mutuellement, s'entrecroisent (pause entre le déterminant et le nom, contour d'intervention complète pour un segment discursif ostensiblement incomplet textuellement, etc.).

¹ Ces courants sont nombreux, cfr Auchlin & Ferrari (1994) ; Lacheret-Dujour & Beaugendre (1999).

Une telle corrélation négative de phase peut s'observer dans l'exemple suivant (F. Luchini interrogé par M. Polac), où on constate que la séquence intonative prononcée sur un registre décalé vers le bas² ne correspond pas à une unité discursive précisément déterminée :

FL toute cette aptitude fait que maintenant ↓ *c'est incon/même pas envie de polémiquer parce que je suis au courant maintenant de tout - ça fait quand même vingt-cinq ans que je connais assez bien cet écrivain* ↑
il est incontestablement un très grand poète avant tout - tout simplement

Dans cet exemple, où Luchini parle de l'écrivain Céline, on peut penser que l'abaissement de registre délimite une longue séquence justificative, qui est composée d'un acte principal *même pas envie de polémiquer* et d'un argument *parce que je suis au courant maintenant de tout*, cette intervention étant elle-même accompagnée d'un argument *ça fait quand même vingt-cinq ans que je connais assez bien cet écrivain*. L'acte principal de cette unité intonative maximale³ est donc réalisé en deux étapes : *toute cette aptitude fait que maintenant - il est incontestablement un très grand poète avant tout*.

Ce qui est intéressant, c'est que le locuteur applique la descente de registre avant même d'entamer verbalement la séquence justificative proprement dite : le mouvement prosodique précède de trois syllabes le développement de la chaîne verbale. Cela appelle deux remarques. Tout d'abord, dans ce cas précis, ce n'est pas la structure syntaxique qui a déclenché l'abaissement du registre ; la mécanique verbale semble donc moins rapide à marquer le changement de programme discursif que le geste intonatif⁴, ce qui force à considérer d'autres facteurs pour rendre compte de phénomènes intonatifs de cet ordre.

Ensuite, on remarque que le déphasage entre l'organisation prosodique de cet énoncé et sa structure discursive s'intègre très naturellement dans l'expérience qu'on en fait en tant qu'auditeur (Auchlin 1998 : 1-2). Autrement dit, à l'écoute, rien d'anormal ne transparaît de cette désynchronisation entre deux sphères d'organisation, parce que nous incorporons l'interprétation (discursive) et le perçu (prosodique). Ce premier exemple visait simplement à montrer que de tels déphasages peuvent avoir lieu, et qu'ils ne sont pas nécessairement perçus comme des "ratés" ou des hésitations.

Dans d'autres cas, les déphasages peuvent s'interpréter comme visant une rentabilité interprétative accrue. Dans les exemples suivants, le signe \\\ indique une frontière prosodique maximale, réalisée par une descente du fondamental au niveau infra-bas et suivie d'une pause :

FL les sentiments par moment ça me gonfle un peu hein \\\ autant de pages pour savoir si titi va enculer tata -
comme dirait Céline

² Dans cet exemple, la flèche (↓) indique l'abaissement du registre et la flèche (↑) indique la remontée au niveau de registre initial. La remontée au niveau initial est un peu moins perceptible que la première descente. Le tiret (-) indique une pause et les barres obliques transcrivent sommairement les contours intonatifs continuatifs (/ ou //) et conclusifs (\\).

³ Nous parlons d'unité intonative maximale à propos d'une séquence composée d'une succession de groupes intonatifs regroupés en un seul paquet par un ton infra-bas (voir le modèle de l'intonation de Mertens 1987).

⁴ Un "changement de cap" pourrait expliquer ce déphasage : le locuteur, se rendant compte qu'il risque d'affirmer quelque chose de choquant (*Céline est un très grand poète avant tout*), interrompt son élan initial et intercale dans son acte discursif principal une longue intervention qui justifie, et par là prépare, son propos.

- FL Céline n'a pas réussi à rester réellement désespéré - réellement souffrant -- et il a quand même accroché - sa souffrance - disait Jean Daniel - à une caste à un truc à une race \ au lieu de l'assumer -- ah c'est-à-dire d'assumer un truc tragique - parce que ...
- FL oh ben d'ailleurs c'est les mêmes - on pourrait presque dire que c'est pas loin \ contrairement à ce qu'on pense

Ici, la frontière intonative maximale interrompt une intervention complexe. Dans la mesure où elle sépare deux constituants parfois très liés (par ex. acte principal – acte subordonné), cette frontière intonative maximale ne peut pas être associée à une frontière discursive maximale – soit une frontière d'intervention. Pour être interprété, ce déphasage nous contraint à considérer le phénomène à un autre niveau, énonciatif : en effet, ces frontières intonatives maximales isolent des séquences de discours représenté au style direct ou marquent un changement d'énonciateur (dernier exemple). Elles ne s'interprètent donc ni au niveau prosodique, ni au niveau discursif, mais en rapport avec l'organisation énonciative du discours, puisqu'elles signalent les différentes "voix" qui sont présentes. (Il s'agit bien entendu d'une hypothèse à vérifier sur un corpus plus important.) Ces cas soulignent l'intérêt d'une approche modulaire de l'analyse du discours, qui permet de "récupérer" à un autre niveau le jeu entre les niveaux de l'organisation du discours.

3. Hors-phase et multifocal

Si l'hypothèse de rapports de coopération, plutôt sélectifs, entre sphères ou modules permet de rendre compte de ces phénomènes de jeu, cette hypothèse demeure "monofocale" : elle suppose la détermination d'un foyer d'activité unique, situé au niveau des paroles. Or l'expérience langagière est potentiellement plus hétéroclite : les données d'une sphère peuvent aussi, occasionnellement, disposer de leur propre foyer, sans rapport avec le foyer "officiel" supposé partagé, comme dans l'exemple suivant (TV ; G. Depardieu interrogé par C. Defaye) :

- CD heu - ben de temps en temps vous voyez heu - un un même que j'ai vu tout petit heu Guillaume/ dans un film// hein dans Tous les matins du monde// hein
- GD oui/ pis même dans le Ridley Scott/ i vient/ mais il a | il a beaucoup de talent parce que c'est -
- CD je l

GD et je| il a | et ça a été pour moi une - une aventure magnifique parce que on s'est vus -

Le "je l

- au plan *temporel* et *rythmique*, elle est "en retard", elle n'est pas dans le tempo ;
- au plan de *l'intensité*, Depardieu réalise dans les 2 secondes qui précèdent une baisse sensible d'intensité comme pour accorder sa posture vocale au thème abordé, et Defaye ne s'y range pas, en parlant manifestement plus fort que requis ;
- enfin au plan *mélodique* : sa ligne descend fortement (une quinte musicale), et ne s'inscrit pas dans l'espace tonal restreint de la voix de confiance proposée par Depardieu ; de plus, la première syllabe est fortement appuyée, comme s'il prononçait un *je le veux* ou *je le jure* de cérémonie.

Il y a là un cas, patent, de hors-phase prosodique ; il se signale par ce sentiment même de bizarrerie du geste vocal, par ailleurs homogène en lui-même, "massif" dans son caractère non aligné, qui se constitue comme second foyer attentionnel, potentiellement rival du foyer officiel prétendu (l'intention affichée). Le traitement du geste vocal se sépare de celui du contenu linguistique. On généralise là une idée d'I. Fónagy (1983) selon qui la marge de manœuvre laissée à la réalisation

phonétique de toute cible phonologique offre l'occasion d'exprimer des désirs ou pensées inavouables, "à l'abri" de ce que la parole prétend montrer. Si on l'applique au contour intonatif de Defaye, on entrevoit alors que par là il manifeste quelque chose comme "Eh, ne m'oubliez pas !" tout en parlant du fils de Depardieu.

De tels faits ne sont ni rares, ni marginaux ; mais leur observation doit disposer d'une décomposition fine du discours (modules), accorder une grande autonomie aux phénomènes, et enfin, voir leur jeu comme relevant de l'expérience que constitue le discours.

Références bibliographiques

Auchlin A. 1998, "Les dimensions de l'analyse pragmatique du discours dans une approche expérientielle et systémique de la compétence discursive", in Verschueren J. (éd.), *Pragmatics in 1998 : Selected papers from the 6th International Pragmatics Conference*, vol. 2, 1-21.

Auchlin A. & Ferrari A. 1994, "Structuration prosodique, syntaxe, discours : évidences et problèmes", *Cahiers de linguistique française*, 15, 187-217.

Fónagy I. 1991 (1983), *La vive voix. Essai de psycho-phonétique*, Paris, Payot.

Grobet A. 1997, "La ponctuation prosodique dans les dimensions périodiques et informationnelles du discours", *Cahiers de linguistique française*, 19, 83-123.

Lacheret-Dujour A. & F. Beaugendre 1999, *La prosodie du français*, éd. du CNRS, Paris.

Lonchamp F. 1998, "Prédire l'intonation des phrases affirmatives : facteurs rythmiques et syntaxiques", *Verbum*, XX/1, 27-45.

Mertens P. 1987, *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Doctorale dissertatie, Leuven, KUL.

Roulet E. 1999, "Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours", in Adam J.-M. & Nølke H. (dir.) *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne – Paris, Delachaux et Niestlé, 187-257.

Simon A.C. 2000, "Français de référence et segmentation du discours oral. L'exemple de la phrase", in Francard M. (dir.), *Français de référence. Construction et appropriation d'un concept*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (3-5 nov. 1999), CILL, 26/1-4, 345-358.